

Instance de proximité

Réunion du 4 octobre 2023

Etaient présents :

Pour la Direction : Eric Baraud (Directeur régional), Lise Ferret (DRH), Amélia Benamrane (IRH) Christelle Roux (cheffe de centre) pour le point 2 et 4 et Sylvie Cenci (rééditrice en chef) pour le point 2.

Pour les représentants de proximité : Jérôme Ducrot (FO), Aurélien Danérol (SUD), Marie-Charlotte Perrier (SNJ)

Point 1 : Emploi

- Poste JRR compétence édition
- Poste rédacteur en chef adjoint
- Poste responsable de régie
- Service organisation de l'activité
- Postes montages : deux postes toujours en réflexion. L'un est gardé pour une reconversion en interne en cours de validation.

Poste JRR :

Un besoin a été identifié concernant la compétence édition. Le recrutement est toujours en cours et les entretiens sont en train de se faire. La DRH espère une prise de poste « dès que possible »

Poste RCA :

La publication est terminée, le recrutement est en cours. Les candidats sont testés à la demande de la rédactrice en chef.

Poste responsable de régie :

Un candidat interne à la région AURA devrait bientôt arriver pour une mission de trois mois.

Poste organisateur d'activité :

Aucun organisateur d'activité n'a été trouvé lors des phases de recrutement. La direction a décidé de réorganiser le service avec deux planificatrices qui seront supervisées par l'adjointe à la cheffe de centre. Une planificatrice sera en charge du service PTA et l'autre de la rédaction. Ces postes de planificateurs correspondent à des postes de cadre niveau 6.

Postes montages :

A ce jour, trois postes de monteurs sont en « suspens ». Deux postes sont toujours en attente d'une décision de la direction pour leur renouvellement. Le troisième est réservé pour une reconversion interne en cours de validation.

Point 2 : Tempo

Retour sur le mois de septembre.

En préambule, les élus ont déploré un contexte social très dégradé depuis le lancement de Tempo. Pendant les 24 heures précédent la réunion, trois accidents du travail ont été déclarés pour des salariés « en état de stress et en pleurs ».

Le directeur partage cette perception de difficulté forte avec les élus, et ne souhaite pas minimiser la situation. Il se félicite que le « challenge » ait été relevé à la rentrée mais reconnaît que la question de l'organisation et des moyens humains est au centre des préoccupations. « On n'est pas dans le show must go on ».

Concernant l'organisation avec la partie nationale, le directeur reconnaît « des process de fonctionnements qui ne s'emboîtent pas avec les nôtres » et que l'ampleur de ce mauvais ajustement « n'a pas été assez estimé ».

Côté ressources humaines, l'objectif est de renforcer l'écoute avec des permanences de la psychologue travail. Et à moyen terme, d'encourager les montées en compétence et renforcer le vivier pour apporter plus de souplesse.

Pour la cheffe de centre, le démarrage a fonctionné mais il y a trop d'énergie dépensée pour gérer le National. Beaucoup de métiers sont « pieds et poings liés », comme les scriptes, les vidéos et les cadres. Il faut trouver une nouvelle façon de fonctionner car les équipes perdent trop d'énergie là-dessus. « C'est beaucoup de contraintes pour une page qui ne dure que 10 minutes ».

La rédactrice en chef reconnaît avoir d'abord eu « une impression de liberté éditoriale » avec le projet Tempo, mais qui a vite basculé « sur des contraintes ». « Tout n'est que contrainte » a-t-elle martelé. Elle propose d'être pro-actifs pour ce sur quoi on a la main et de se recentrer sur le journal régional. Un travail d'ajustement sera fait dans l'urgence pour que la priorité redévie notre journal régional.

NB : A l'issue de ce point, les élus ont insisté sur le caractère urgent de trouver des ajustements, face à la détresse de (trop) nombreux salariés.

Point 3 : Chefs d'édition

-Quelles compensations financières sont prévues pour les chefs d'édition ?

Les chefs d'édition « volants », c'est-à-dire les salariés non concernés par une part variable et qui sont amenés, de manière ponctuelle, à assurer la prise en charge de responsabilités de coordination relevant de la fonction de chef d'édition, perçoivent une indemnité de 20 euros brut par jour travaillé. Cette prime est saisie par le service planification et est versée à Mois+1.

-Quel est le fonctionnement cible prévu ?

A ce jour, trois personnes assurent les missions de l'édition. A terme, il n'y aura qu'un responsable d'édition planifié par jour, avec trois chefs d'éditions qui se relaieront pour le remplacer lors de son absence. (CDD régulier, JRR profil édito)

-Est-ce qu'un système de récupération régulière se met en place, au vu de leurs amplitudes horaires ?

Aucun système de récupération n'est prévu pour les salariés au forfait jour.

Point 4 : Service maquillage

-Quels travaux sont prévus pour agrandir la loge maquillage

-Combien de temps doivent-ils durer ?

-Comment le poste de maquillage sera-t-il aménagé pendant les travaux ?

La loge ne sera pas agrandie mais réaménagée avec un plan de travail plus long pour deux espaces, avec des rangements. Des entreprises ont été reçues pour faire leurs propositions.

Un espace de rangement réservé aux maquilleurs sera installé dans le couloir de la rédaction, à la place des boîtes aux lettres. Ils pourront y stocker leurs affaires et leur matériel.

Les maquilleurs ont été reçus par la cheffe de centre à ce sujet.

La loge qui sert actuellement de vestiaire aux présentatrices va être transformée en petit bureau, dans lequel les maquilleurs pourront s'installer pendant les temps d'attente. En attendant, ils peuvent utiliser le bureau mis à disposition par le service communication, situé à côté de la salle de formation.

Le vestiaire des présentatrices sera, quant à lui, déplacé dans une pièce située dans le couloir qui mène au petit studio.

L'idée est de garder la loge de maquillage, les rangements et les vestiaires dans le même espace. La création d'une seconde loge n'a pas été envisagée pour des questions d'évacuation d'eau et d'aération de l'air.

Les travaux ont été budgétisés avec Paris pour 2024. La durée des travaux est pour l'instant difficile à estimer, cela dépendra des devis et de la disponibilité des matériaux. En revanche, l'installation des rangements dans le couloir de la rédaction pourrait être fait avant la fin de l'année sur le budget local.

Pendant les travaux, un poste de maquillage mobile sera utilisé et sans doute installé dans la petite loge.

Point 5 : Audiences JT Alpes

Demande des audiences du JT Alpes midi et soir depuis le 4 septembre.

Selon le directeur, le réseau France 3 aurait un niveau d'audience qui a battu TF1 plusieurs soirs de suite. Mais il refuse de fournir les audiences Alpes ou même AURA car les chiffres sont « trop fragiles ». « Il est trop tôt pour parler des audiences, même si on remarque un effet curiosité ».

La direction nationale compte mener des sondages qualité auprès des téléspectateurs.

NB : malgré l'insistance des élus, impossible de savoir à partir de quand ces audiences nous seront livrées...

Point 6 : Alternants

- Face à la démission de l'alternante vidéo, un autre alternant est-il prévu ?

Les entretiens ont débuté avec une candidate de l'école de Villefontaine. Si le retour des tuteurs est positif (Cédric Barneron et Flore Bonnot), la phase administrative sera entamée. La candidate pourrait arriver au plus tôt début novembre.

- Où en est-on de l'alternant en informatique ?

Un candidat a été validé en début de semaine. Le service RH est en train de s'occuper du contrat mais la date d'arrivée n'a pas encore été fixée. Laurent Marion sera son tuteur.

Point Papripact :

La direction a présenté son programme annuel de prévention des risques (Papripact), élaboré à parti du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER). 15 actions du DUER ont été retenues et seront mises en œuvre courant 2024.

NB : le Papripact est un document obligatoire qui formalise pour l'année suivante l'ensemble des mesures devant agir sur les risques identifiés. Il sera bientôt mis en ligne sur le Kiosque pour être consulté par les salariés.

Prochaine réunion de l'instance le 8 novembre 2023.